

1. *Débitrice:* **Caves du Prieuré SA**, 1860 **Aigle**
2. *Remarques:* Le président du tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois statuera en son audience du jeudi 30 mai 2002 à 10:00 heures, à Vevey, rue du Simplon 22, Cour-au-Chantre, Tribunal d'arrondissement, sur la prolongation du sursis concordataire accordé le 15 novembre 2001 à la société Caves du Prieuré SA à Aigle.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour se déterminer et fournir les renseignements qu'ils pourraient posséder sur la situation du débiteur.
Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey 1

(00450412)